

AGIRC-ARRCO MANIFESTATION



Le 14 octobre 2026 retraité·es et salarié·es

Les raisons de notre colère

Le 14 octobre, le Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO se réunira pour statuer sur l'évolution des pensions de retraites complémentaires pour l'année à venir.

Échaudé·es par les exercices précédents – **deux années sans revalorisation** après un timide 1,6 % en 2023 – **nous exigeons :**

- **une revalorisation** immédiate conséquente à hauteur de 5 %.
- **1 %** de rattrapage pour 2025
- **2,6 %** pour maintenir le pouvoir d'achat en 2026
- **2 %** d'augmentation dans le cadre d'un rattrapage des 10 % de perte depuis 2020.

10H30 : rassemblement devant le MEDEF 17 rue Camille Pelletan Perpignan

11H30 : réception à la Préfecture des OS et Associations de l'Intersyndicale retraités 66.

18 - 19 novembre : les retraités du 66 à Paris. Manifestation nationale.

Contact :
06 83 93 61 64

Le dénigrement en direction des retraité·es est insupportable !

Il n'est plus question d'accepter ces campagnes incessantes qui présentent les retraité·es comme des nantis égoïstes qui ne se préoccuperaient pas de l'avenir de leurs descendances.

Les pensions de retraites sont la contrepartie de carrières au cours desquelles des cotisations ont permis d'acquérir des droits. Et pourtant, la pension médiane brute perçue par les hommes est de 2050 € et de 1268 € pour les femmes. 30 % d'entre eux ont une pen-

sions inférieures à 1 000 euros, 74 % sont des femmes.

Pour les retraités du privé le niveau des pensions Agirc-Arrco se situe de 387 euros pour les femmes et 628 euros pour les hommes.

Comment la moitié
des retraité·es qui ont cotisé
tout au long de leurs carrières
peuvent vivre avec de tels
revenus dans la France
de 2026 ?

Aujourd'hui le patronat et Premier Ministre cherchent à opposer les petites pensions avec ceux qui seraient « aisés » avec 2 000 euros de retraite. Remettant en cause le principe des droits acquis durant une carrière et de pousser vers la capitalisation pour ceux qui le peuvent.

Le mépris du patronat et des gouvernements n'est pas acceptable !

Pour cela nous devons toutes et tous nous mobiliser et manifester pour l'augmentation conséquente des pensions.

Au-delà du pouvoir d'achat, c'est aussi notre dignité qui est bafouée pendant que les grands groupes cotés en Bourse versent chaque année des milliards d'euros cumulés aux actionnaires.

Il ne s'agit pas d'une injustice. C'est du vol.

Laisser entendre que les retraité·es sont égoïstes et ne se préoccupent pas de leurs descendants relève aussi du scandale.

Tout le monde sait que non seulement les retraité·es sont préoccupé·es, mais aussi qu'ils participent matériellement au bien-être de leurs enfants et petits-enfants.

Ce ne sont pas les retraité·es qui hypothèquent l'avenir des générations futures, c'est la société capitaliste. Les orientations libérales menées par les gouvernements suc-

cessifs suppriment au fur et à mesure toutes les avancées sociales issues du Conseil National de la Résistance (Sécurité sociale, services publics, etc.). Ils détruisent peu à peu tout ce qui fait Société pour privilégier les intérêts des plus riches sans se préoccuper des êtres humains et de l'environnement.



Retraités et salariés, ne laissons pas le patronat imposer sa loi !

Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO

- **DROIT** de vivre dignement sa retraite.
- **SOLIDARITÉ** à l'égard des générations futures.
- **DONNER** la priorité à l'augmentation des retraites avec de nouveaux droits.
- **GARANTIR** le système de retraite par répartition à prestations définies dans le cadre d'une Sécurité sociale intégrale.

Sortir du « pilotage » financier de l'AGIRC-ARRCO

(108 milliards d'euros de réserves, soit 12 mois de prestations)

C'EST DE L'ARGENT PRIS SUR LE DOS DES RETRAITÉ-ES ET DES SALARIÉ-ES

Madame la présidente de l'agirc-arrco,
Avec l'Union confédérale des retraité·es (UCR-CGT), j'exige :

- **Un plan** de rattrapage des 10% de perte de pouvoir d'achat depuis 2020
- **Une augmentation** immédiate de 5 % du prix du point service (retraite) comprenant :
 - 1 % ... rattrapage 2025
 - 2,6 % ... maintien du pouvoir d'achat 2026
 - 2 % ... augmentation du pouvoir d'achat
- **Baisse** de 2 % du prix du point d'achat.
- **L'obtention** de points dès le premier euro cotisé.
- **Suppression** de la sous-indexation de 0,4 % par rapport à l'inflation.
- **L'attribution** de points supplémentaires pour les petites retraites.
- **Retour** au principe de revalorisation en début d'année.

**LE 14 OCTOBRE 2026
LE CA DE L'AGIRC-ARRCO
DOIT RÉPONDRE
AUX BESOINS REVENDICATIFS
DES RETRAITÉ-ES ET SALARIÉ-ES.**

Je signe :

Nom

Prénom

Code postal

Retraité·e ☐ salarié·e ☐

Signature

À remettre à un·e responsable de la CGT ou à envoyer à :
UCR-CGT - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

**C'est ensemble que nous pouvons faire bouger les lignes.
Signez la carte pétition de l'UCR-CGT.**

Dès le 14 octobre lors de la tenue du CA de l'Agirc-Arrco, mais aussi le 19 novembre prochain en participant à la manifestation nationale des retraité·es qui se tiendra à Paris.

C'est le moment d'agir pour la revalorisation de nos pensions, pour la dignité et pour l'avenir des futurs retraités.

